

## RAPPORT DU JURY RÉGIONAL 2016

**Commune : MONTREAL DU GERS**

Date de la visite : le 12 juillet 2016

### LA DÉMARCHE DE VALORISATION

La présentation de la commune a permis de démontrer la mobilisation des différents acteurs dans la démarche d'embellissement de la commune.

### ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

#### Points positifs :

- Le partenariat étroit avec l'Office de Tourisme de la Ténarèze s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine grâce à son point infos situé au cœur de la bastide,
- La volonté municipale de constituer une association pour la sauvegarde du patrimoine religieux a permis la belle restauration de la Chapelle de Luzanet. Elle offre désormais aux habitants et aux visiteurs une vie culturelle très attractive,
- La synergie entre les différents Labels « Stations Vertes », « Plus beaux Villages de France » et « Village Fleuri »,
- L'organisation du concours communal de fleurissement auprès des particuliers,
- La volonté communale et des agents de suivre des formations techniques continues.

### PATRIMOINE VEGETAL ET FLEURISSEMENT

#### Points positifs :

- L'utilisation du paillage en BRF sur l'ensemble des massifs,

- La mise en place de quelques plantes grimpantes, d'arbustes pérennes et les efforts pour diversifier la palette végétale.

#### Pistes d'amélioration :

- Mettre en place un plan de gestion du patrimoine arboré vieillissant notamment pour les Marronniers,
- Poursuivre la diversification de la palette végétale ; faire attention à la prédominance de certaines espèces et à l'harmonie de quelques compositions (volumes et couleurs) notamment pour le massif rue Aurensan et la végétalisation du muret en béton,
- Supprimer l'éclairage fixé sur les Marronniers de la Chapelle de Luzanet qui pourrait à terme influencer sur leur état sanitaire.

### **GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC**

#### Points positifs :

- Une bonne propreté dans tout le village,
- La création de nouvelles toilettes publiques accessibles.

#### Pistes d'amélioration :

- Renforcer les actions en faveur de la biodiversité, notamment dans le projet d'aménagement de la base de loisirs,
- Développer les pratiques alternatives au désherbage chimique pour atteindre le « zéro phyto ».

### **ANALYSE PAR ESPACE**

#### Points positifs :

- Les efforts engagés sur la qualité des voiries et la restauration des bâtiments communaux,
- La mise en place de Rosiers grimpants au pied des arcades qui valorise la façade de la mairie,
- Les nombreuses réalisations présentées : les nouveaux massifs de pleine terre sur plusieurs sites du village, l'aménagement paysager du Monument aux morts, l'éclairage public plus économe, la rampe d'accès sur la Côte du Curé Mothe...

## VISITE ET AVIS DU JURY REGIONAL

La visite a permis au jury d'apprécier les derniers aménagements de la commune et la motivation des différents acteurs pour pérenniser une dynamique autour du Label.

Les membres du jury régional félicitent tous les acteurs engagés dans l'embellissement de la commune et **décernent la deuxième Fleur**.

## CLASSEMENT MONTRÉAL DU GERS 2016 : Obtention de la 2<sup>ème</sup> Fleur



Cette action est cofinancée par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Occitanie avec le Fonds européen de développement régional

